

BOURSE MARCEL-LAJEUNESSE

Description et critères d'admissibilité

La Bourse MARCEL-LAJEUNESSE, dont les sommes proviennent du fonds Marcel-Lajeunesse, a été créée en 2010 par monsieur Marcel Lajeunesse, professeur associé à l'EBSI et qui fut directeur de l'École de 1987 à 1994. Cette bourse est destinée aux étudiants et étudiantes qui possèdent un excellent dossier scolaire et qui, en raison de leur situation financière, éprouvent des difficultés à poursuivre leurs études universitaires. La sélection du ou de la récipiendaire se fera parmi les candidatures ayant reçu une offre d'admission à titre d'étudiante ou d'étudiant réguliers à plein temps au programme de doctorat en sciences de l'information et commençant leurs études à l'automne 2020. La priorité sera accordée aux étudiants ou étudiantes n'ayant pas reçu de bourses d'admission au doctorat provenant d'autres d'organismes subventionnaires.

L'EBSI octroie **une** (1) bourse au montant de 5 000 \$ selon les critères suivants* :

- L'excellence du dossier académique (50 %).
- Les besoins financiers (50 %).

Modalités d'inscription

Le candidat ou la candidate adresse à la Directrice de l'EBSI une demande qui contient les deux pièces suivantes :

- 1) Une lettre de présentation exposant entre autres les raisons motivant la demande.
- 2) Une copie des relevés de notes des 1^{er} et 2^e cycles.

Les demandes seront étudiées en toute confidentialité.

Adresse

Nous privilégions l'envoi numérique de votre demande de bourse.

Veuillez faire parvenir votre candidature aux membres du comité des bourses à l'adresse suivante en mentionnant dans l'objet le titre de la bourse :

- bourses@ebsi.umontreal.ca
- Bourse Marcel-Lajeunesse
- Nomenclature de votre fichier : nomprenom_bourseMarcelLajeunesse_A2020

Fin du concours : vendredi 9 octobre 2020[†]

* Les bourses d'excellence de l'EBSI ne sont pas cumulables.

† Les demandes de bourse devront avoir été reçues à cette date avant 17h.